

*Après le discours du 2 décembre 2008,*

## **Nous refusons la politique de la peur**

Mise en ligne sous forme de pétition pour signer:<http://www.uspsy.fr/spip.php?article756>

**L**es annonces de Nicolas Sarkozy le 2 décembre au centre hospitalier spécialisé Erasme à Antony sont en remarquable continuité avec les décisions prises depuis l'époque où il était ministre de l'intérieur : loi sur la prévention de la délinquance, amputée de ses articles portant sur les malades mentaux, mais finalement réintroduits dans leur essence dans la loi de rétention de sûreté, fichier Edvige, et maintenant loi sur l'hospitalisation psychiatrique.

L'amalgame organisé depuis la loi du 30 juin 1838 entre ordre public et obligation de soins trouve aujourd'hui son achèvement en une identification du soin à la seule mesure d'ordre public au nom d'une dangerosité potentielle. Il s'inscrit dans un ensemble liberticide. Depuis environ 3 ans, à chaque victime exemplairement médiatisée répond une nouvelle loi répressive.

Cette logique démagogique ose avec arrogance déclarer ne connaître que les droits de l'homme pour la victime et subordonner les droits des « autres » à leur dangerosité. Logique de juriste besogneux qui se doit d'étalonner le droit à une justice d'élimination. Logique de violence sociale qui condamne la psychiatrie à repérer, contrôler et parquer à vie les marginaux, déviants, malades, désignés potentiellement dangereux. Logique de l'abus rendu légal, enfin, puisque cette dangerosité n'est ni définie, ni précisément limitée, ouvrant la voie à une extension indéfinie des mesures qui la visent. Obsession qui transforme tout accident en événement intolérable, la moindre erreur en défaillance monstrueuse, légitimant des précautions sans cesse durcies et toujours condamnées à se durcir car on ne supprimera jamais la possibilité d'un risque.

A terme, nous ne serions même pas dans la mise en place d'un système de défense sociale – historiquement institué et toujours présent dans de nombreux pays européens – à côté d'un système de soins psychiatriques « civil », mais dans le formatage d'une flic-iatrie dans les murs d'un asile d'aliénés post-moderne comme dans la ville.

Nous tenons à alerter du danger les familles et leurs associations, les associations de patients et ex-patients. Le projet du président de la République n'est pas une obligation de soins ambulatoire, mais bel et bien une détention ambulatoire qui au plan des soins se résumerait à l'injection bimensuelle ou mensuelle d'un neuroleptique à action prolongée ou à la prise forcée d'un thymorégulateur. Sur le plan de la liberté individuelle, ce projet placerait le sujet sous un régime de la liberté surveillée : tutelle à la personne, assignation à résidence, bracelet électronique. Tout cela sous l'égide des services préfectoraux, des services de psychiatrie publique ... et de la famille.

Pourquoi alors pour les soignants rechercher et travailler le consentement libre et éclairé ? Pourquoi pour les services de psychiatrie se mettre dans l'obligation d'accueillir, d'écouter, de prendre soin, de soigner, d'accompagner un sujet souffrant,

c'est-à-dire de le considérer dans sa dignité et sa singularité de personne, d'individu social, et de sujet de droit ?

Disons aussi clairement aux usagers et à tous les citoyens que le soutien affiché par le chef de l'Etat à sa ministre de la santé pour son projet de loi « hôpital, santé, patients et territoire », son chantage public au soutien à ses réformes, confirme qu'il n'y a pas contradiction entre politique sécuritaire et politique de réduction des moyens pour la santé et le social. De plus, il semble aussi mettre fin à la psychiatrie de secteur comme psychiatrie généraliste.

Que de vigilance obligée, que d'énergie perdue pour défendre les moyens existants face au bulldozer administratif et comptable. Pour les internés, nous savons : des moyens pour des cellules d'isolement, des unités pour malades difficiles, des vigiles et des caméras de surveillance. Quant aux personnes qui seraient soumises au traitement psychiatrique ambulatoire contraint, selon quels critères une telle mesure serait-elle prise, ou levée ?

Que nous soyons contraints de répéter une fois de plus qu'il n'y a pas à assimiler crime ou délinquance et « maladie mentale », dangerosité et « maladie mentale », nous blesse au regard des décennies de luttes et de pratiques de progrès dans le champ de la santé mentale.

Que nous soyons contraints de répéter qu'il n'y a pas de risque zéro, que les politiques dites de « tolérance zéro » n'éliminent la dangerosité sociale, nous fait craindre que nous tendions –loi d'attaque sociale après loi d'élimination, outrances policières ou politiques après outrances policières ou politiques– au système décrit et dénoncé par Hannah Arendt : Le totalitarisme ne tend pas à soumettre les hommes à des règles despotiques, mais à un système dans lequel les hommes sont superflus.

Le type de pouvoir exécutif à l'œuvre ne laisse rien échapper, intervient sans cesse sur les professionnels pour les sanctionner et les corriger au moindre accident. Il conduit ceux-ci à l'excès de zèle pour prévenir les risques de ce qui n'est même plus excusé en tant que « bavures ». Au mieux, nous avons droit aux phrases compassionnelles du chef de l'Etat.

La banalité du mal s'installe en même temps que les scandales s'accumulent : pour les sans papiers, il faut faire du chiffre ; pour éduquer les collégiens contre la drogue, il faut faire une descente musclée de gendarmes ; pour que « justice soit faite », il faut l'affaire consternante du journaliste de *Libération* ou encore la menace de centres de rétention pour SDF récalcitrants.

Il ne s'agit donc guère de sagesse populaire et de vertu républicaine, mais bien d'une idéologie populiste et d'une politique sécuritaire dangereuses, qui dans le même temps poursuivent au pas de course la démolition des services publics et une politique de santé entrepreneuriale et de paupérisation.

Nous nous déclarons opposants résolus à cette idéologie et à cette politique. Nous déclarons que nous continuerons d'y résister concrètement et solidairement. Nous appelons tous ceux qui agissent à élaborer **un manifeste constituant d'un front du refus.**

Contact : [cedep.paris@wanadoo.fr](mailto:cedep.paris@wanadoo.fr)

**Premiers signataires:**

**Sophie Baron - Laforet**, psychiatre praticien hospitalier, vice-présidente de l'ARTASS  
**Francine Bavay**, vice présidente de la région Ile de France en charge des solidarités et du développement social - les Verts

**Mathieu Bellhasen**, président de l'Association Nationale des Internes en Psychiatrie

**Alain Buzaré**, psychiatre praticien hospitalier, Angers

**Alain Chabert**, psychiatre responsable de service, Chambéry

**Franck Chaumon**, psychiatre praticien hospitalier, psychanalyste, Paris

**Jean Danet**, universitaire, Nantes

**Gilles Devers**, avocat, Lyon

**Claude Olivier Doron**, philosophe et anthropologue de la santé, Université Paris VII

**Jean-Pierre Dubois**, président de la Ligue des Droits de l'Homme

**Laurent Elghozi**, praticien hospitalier, élu municipal à Nanterre

**Hélène Franco**, secrétaire générale du syndicat de la magistrature, juge pour enfants à Bobigny

**Dominique Friard**, vice-président du Serpsy, cadre de santé, Larnage

**Jean Furtos**, psychiatre responsable de service, Directeur scientifique de l'ORSPERE / ONSMP

**Claire Gekiere**, psychiatre responsable de service, Union Syndicale de la Psychiatrie

**Bruno Gravier**, professeur de psychiatrie à l'université de Lausanne, secrétaire du CEDEP

**Serge Klopp**, cadre de santé, responsable psychiatrie du PCF, Paris

**Pénélope Komites**, adjointe au maire du XII<sup>ème</sup> arrondissement en charge de l'action sociale - les Verts

**Anik Kouba**, psychologue clinicienne, Clichy sous bois-Montfermeil, CEDEP

**Olivier Labouret**, psychiatre responsable de service, Toulouse

**Jean Claude Laumonier**, responsable santé de la LCR, cadre de santé retraité

**Christian Laval**, sociologue, Lyon

**Anne-Marie Leyreloup**, présidente du Serpsy

**Claude Louzoun**, psychiatre praticien hospitalier, président du Comité Européen Droit, Ethique et Psychiatrie, membre de l'Union syndicale de la psychiatrie

**Jean-Pierre Martin**, psychiatre praticien hospitalier, vice-président du CEDEP, membre de l'Union syndicale de la Psychiatrie

**Jacques Michel**, professeur à l'Institut des études politiques, Lyon

**Marie Napoli**, présidente de l'Union Syndicale de la psychiatrie

**Pierre Paresys**, psychiatre responsable de service, Lille

**Serge Portelli**, vice-président du tribunal d'Evry, syndicat de la magistrature

**Marie Rajaplat**, vice-présidente du Serpsy

**Pauline Rhenter**, politologue, Groupe de recherches en sciences sociales Ville et santé mentale, Paris

**Jean Vignes**, secrétaire Fédération Sud santé sociaux

## Liste des nouveaux signataires (au 16 décembre 2008) :

**Alain Acquart**, cadre de santé, SUD santé - sociaux  
**Monique d'Amore**, psychiatre, centre hospitalier Montperrin, Aix en Provence  
**Eric Andrieu**, vice président du conseil régional Languedoc Roussillon (PS)  
**Guy Baillon**, psychiatre des hôpitaux, Bondy  
**Pascale Beau**, psychiatre, Paris  
**Dominique Besnard**, CEMEA, Paris  
**Fabienne Biegelmann**, psychanalyste, Paris  
**Pascal Boissel**, psychiatre d'exercice privé, Poitiers  
**Michel Bonnefoy**, cadre supérieur de santé, Nancy  
**Nicole Borvo Cohen Seat**, sénatrice de Paris  
**Jean-Pierre Bouyssou**, pédopsychiatre, Bourges  
**Pascale Brachet**, pharmacien, directeur d'établissement médicosocial  
**Robert Bret**, ancien sénateur des Bouches du Rhône, conseiller municipal municipal  
**Paul Bretecher**, psychiatre, président d'Agapes, Corbeil Essonnes

**Alain Cantero**, psychiatre praticien hospitalier  
**Patrick Chaltiel**, psychiatre chef de service, Bondy  
**Jean-Jacques Chardon**, CGT, centre hospitalier Montperrin, Aix en Provence  
**Patrick Chemla**, psychiatre, psychanalyste, Reims  
**Claude Claverie**, psychiatre, collectif Rencontres des Journées de psychothérapie institutionnelle de Saint Alban  
**Yvonne Coinçon**, pédopsychiatre  
**Magali Coldefi**, chargée de recherche, Groupe de recherches en sciences sociales  
**Patrick Coupechoux**, journaliste  
**Pascal Créte**, psychiatre, directeur du Foyer Léone Richet à Caen, président du collectif de rencontres institutionnelles caennais.

**Jean Darrot**, psychiatre des hôpitaux, Annecy  
**Caroline David**, Adjointe de direction Communication/Projets/pôle logements, L'Elan Retrouvé, Paris  
**Michel David**, psychiatre responsable de service, société caraïbienne de psychiatrie et de psychologie légales  
**Christine Delaire**, éducatrice spécialisée  
**Alain Deniau**, psychanalyste, ancien chef de service en psychiatrie, Paris  
**Nelly Derabours**, administrateur, Chs Esquirol, Paris  
**Anne-Laure Donskoy**, usager-chercheur militante en santé mentale, Angleterre  
**Bernard Doray**, psychiatre des hôpitaux, CEDRATE  
**Pierre Duchateau**,  
**Jacqueline Duchêne**, psychiatre, Paris  
**Valeriane Dujardin**, responsable de la cellule juridique de l'EPSM des Flandres à Bailleul, juriste en droit de la santé  
**Olivier Esnault**, cadre supérieur de santé, Serpsy  
**Christine Eymard - Duvernay**, psychiatre, psychanalyste, Paris

**E. Fleury**, psychiatre, Lille  
**Frédéric Font**, animateur du Comité de résistance social et du conseil national de la résistance, Toulouse  
**Michèle Grosclaude**,  
**Daniel Henger**, Collectif psy de la CNI  
**François Hummel**, psychiatre, Levroux  
**Claude Jacquet**, vice-présidente de l'association *Schizo ? .... Oui !*  
**Fabienne Jouvel**, Les Sans rien

**Alexis Karacostas**, psychiatre praticien hospitalier, Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière  
**Dimitri Karavokyros**, psychiatre des hôpitaux, Gap  
**Violaine Kichenin-Martin**, chercheur retraitée, Saint Gilles (Gard)  
**Mathilde Labey**  
**Françoise Labridy**,

**Jacques Lacaze**, conseiller municipal, PRCF, Liévin  
**Paul Lacaze**, psychiatre d'exercice privé, Montpellier  
**Mireille Le Corre**, secrétaire nationale à la santé et la sécurité sociale, PS  
**Jean-Pierre Legendre**, pédopsychiatre, membre de l'union syndicale de la psychiatrie et du CEDEP, Ornex (Savoie)  
**Gérard Lucas**, médecin du travail, président de E-pairs, Nantes  
**Emile Lumbroso**, psychologue, président d'Euro-Psy, Reims

**Paul Machto**, psychiatre praticien hospitalier, Montfermeil  
**Pascal Mahieux**, cadre supérieur de santé, Chambéry  
**Mireille Marizon**, infirmière, centre hospitalier Le Mas Careiron, Uzès  
**Marika Moisseff**, psychiatre et ethnologue, Laboratoire d'anthropologie sociale (CNRS), Paris  
**Brigitte Montclair**, psychiatre de secteur, UCSA, Argentan (Orne)  
**Geneviève Morel**, psychanalyste, Lille  
**Janine Mossuz-Lavau**, politologue - sociologue, CEVIPOF, Paris  
**Gérard Neyrand**, sociologue, Toulouse

**Frédéric Pain**, médecin urgentiste hospitalier,  
**Elena Peltier**, psychologue, Chs Esquirol, Paris  
**Edmond Perrier**, pédopsychiatre, Brumath  
**Eric Piel**, psychiatre praticien hospitalier, Paris  
**Pascal Piezanowski**, secrétaire de SUD - santé du Val de Marne  
**Blandine Ponet**, infirmière de secteur psychiatrique, Toulouse  
**Michel Pontis**, médecin homéopathe, Villeneuve sur Lot  
**Chantal Potart**, psychiatre au CAP Roquette, Paris  
**Olivier Querouil**, conseiller technique CMU, militant du Parti Socialiste, Paris

**Nadine Racine**, interne en psychiatrie, Paris  
**Joelle Raffaud**, secrétaire CGT, hôpital de Cannes  
**Gérard Rodriguez**, cadre de santé, centre de jour Antonin Artaud, Reims  
**Anne-Marie Rossier**,  
**Yves Saint Gerard**, praticien hospitalier en psychiatrie,  
**Bernard Savin**, psychologue, docteur en psychologie, président de l'ARTAAS  
**Evelyne Sire-Marin**, magistrat, Fondation Copernic, Ligue des droits de l'homme  
**Béatrice Stambul**, psychiatre praticien hospitalier, Aix en Provence  
**Dolores Lina Torres**, psychiatre des hôpitaux, Marseille  
**Jacques Tosquellas**, psychiatre, psychothérapeute, Cabriès  
**Philippe Turmond**, psychiatre, psychanalyste, Nogent sur Marne  
**Valérie Vallet**, psychologue, Paris  
**Maryvonne Wetsch**, psychiatre retraitée, Paris